Format réglementaire des données essentielles des marchés publics de défense et de sécurité Article 107 du décret relatif aux marchés publics

Version du 13 janvier 2017

Le jeu de caractère (encoding) à utiliser est <u>UTF-8</u>.

Nom du champ	Obligatoire	Format	Norme et nomenclature de référence	Commentaires
Identifiant unique de marché publi				
Numéro d'identification unique de marché public Propriété : id	Oui	Texte Identifiant de marché {année signature}{numéro d'ordre interne} Exemple : "2011234567890" ou "2016C123456" Le numéro d'ordre interne doit comporter au maximum 10 caractères alphanumériques (mélange libre de lettres et de chiffres). Ce numéro doit identifier le marché de manière unique à l'échelle de tous les marchés passés par l'acheteur, c'est-à-dire passés par le même numéro SIRET		
Caractéristiques de l'acheteur				
Identification de l'acheteur Format pivot identificationAcheteur	Oui	Texte La valeur de champs est soit le nom de l'établissement public concerné soit « État ».		
Caractéristiques du marché public				
Nature du marché Propriété : nature	Oui	Texte Nature du marché Valeurs possibles : - Marché - Marché de partenariat - Accord-cadre - Marché subséquent		

Objet du marché ou du lot Propriété : objet	Oui	Texte Valeurs possibles : Fourniture Travaux Service	
Procédure de passation de marché Propriété : procedure	Oui	Texte Valeurs possibles: Procédure adaptée Appel d'offres ouvert Appel d'offres restreint Procédure concurrentielle avec négociation Procédure négociée avec mise en concurrence préalable Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable Dialogue compétitif	